




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26568-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.191**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ANONYMAL : ATTRIBUTION DE LA 2EME TRANCHE DE LA SUBVENTION
ACCORDEE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET RELATIONS INTERNATIONALES 2012**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 29/04/13

JB

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : ANONYMAL : ATTRIBUTION DE LA 2EME TRANCHE DE LA SUBVENTION
ACCORDEE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET RELATIONS INTERNATIONALES
2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La stratégie des relations internationales 2011-2015, votée lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2011 (délibération N°2011.81) prévoit dans son deuxième volet "animation du territoire : donner à voir l'International", la mise en place d'un appel à projets pour valoriser l'engagement des aixois à l'international.

C'est donc dans ce cadre qu'un appel à projets en direction des associations a été lancé en avril 2012 afin d'accompagner leurs projets à l'international.

Un jury d'attribution s'est réuni le 30 août 2012 et a proposé l'octroi de 4 subventions pour un montant total de 13 500 euros, portant sur deux exercices budgétaires, 2012 et 2013, suivant les modalités d'exécution des projets.

Par délibération n° 2012-1076 en date du 8 octobre 2012, et selon les propositions du jury d'attribution, il a été décidé l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Anonymal, répartie sur deux exercices budgétaires, 2 000 euros en 2012 et 3 000 euros en 2013.

Le projet porté par Anonymal : Aix-en-Provence/Barcelone « partageons nos villes : le point de vue des jeunes » a également obtenu l'appui financier du Programme Européen Jeunesse en Action, pour un montant de 33 465 euros.

Afin de suivre l'exécution de ce projet, Anonymal a mis en place un comité de pilotage auquel sont associées la direction de la Jeunesse et la Mission Développement Touristique et International.

Les actions démarrées en 2012 continuent leur exécution en 2013 selon le calendrier prévisionnel, il y a donc lieu de verser la deuxième partie de la subvention.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **DÉCIDER** le versement de la deuxième partie de la subvention accordée à Anonymal, dans le cadre de l'appel à projets relations internationales 2012, pour un montant de 3 000 euros
- **DIRE** que ce montant de 3 000 euros sera imputé sur la ligne de crédits 92048 6745 4156, qui présente les disponibilités suffisantes.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint Délégué aux Relations Internationales à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2013.191 - ANONYMAL : ATTRIBUTION DE LA 2EME TRANCHE DE LA
SUBVENTION ACCORDEE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET RELATIONS
INTERNATIONALES 2012**

Présents et représentés	: 53
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**